

BOURSES NATIONALES

Il est possible d'effectuer une simulation de calcul de bourses après de notre établissement en fournissant au secrétariat pour l'année 2025-2026 une copie de votre avis d'imposition 2025 sur le revenu de l'année 2024.

Vous connaissez alors le montant qu'il vous restera à régler et qui peut être réparti sur l'année scolaire de votre enfant. Cette bourse est calculée sur 2 critères sociaux : avis d'imposition et nombre d'enfants à charge)

Frais d'adhésion à l'association : 35 €

Frais de dossier à l'inscription : 35 €

	4^{ème}/3^{ème}	CAPa SAPVER 1 et 2
Scolarité	528,00 €	1015,00 €
Hébergement en internat	396,00 €	296,00 €
Restauration	1351,00 €	914,00 €
COUT TOTAL DES FRAIS	2275 €	2225 €

BOURSE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental de la Corrèze : envoyez en début d'année scolaire un courrier de demande d'Aide Individuelle au Transport. Il faudra fournir un RIB ainsi qu'un certificat de scolarité. Les aides sont versées tous les trimestres.

Le Conseil Départemental du Lot : envoyez en début d'année scolaire un courrier de demande d'Aide Individuelle au Transport. Il faudra fournir un RIB ainsi qu'un certificat de scolarité. Les aides sont versées en fin d'année scolaire.

Le Conseil Départemental de la Dordogne : demandez au secrétariat de la MFR un dossier de demande d'aide au mois de décembre.

Pour tout ce qui concerne le montant des aides pouvant vous être attribué, le secrétariat se tient à votre disposition pour vous renseigner.